



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COMMUNE DE FOREST

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le projet suivant est mis à l'enquête publique : 07/10026

Adresse du bien : Avenue du Domaine 2

Identité du demandeur : ETABLISSEMENT J. MAES ZONEN **S.A.**Demande de : permis d'environnement de classe 1B

Objet de la demande : Exploitation d'une station-service – Rubrique : 71 A – 88 1 B – 88 3 B

Nature de l'activité principale : Commerce de carburants

PRAS: zones d'habitation à prédominance résidentielle

Motif principaux de l'enquête :

1B : article 40 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement 1B : article 41 de l'ordonnance du 05/06/1997 relative aux permis d'environnement

L'enquête publique se déroule :

A partir du 03/09/2024 et jusqu'au 02/10/2024 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 02/10/2024, soit :

par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles
à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels

• sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 05 novembre 2024

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 26/08/2024

Par le Collège : La secrétaire communale,

(s) Betty MOENS

Pour le Bourgmestre, L'Echevin délégué, (s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'ENVIRONNEMENT - 07/10026

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur</u>:

<u>aanvrager</u>: ETABLISSEMENTEN J. MAES ZONEN S.A.

bien sis:

goed gelegen: Avenue du Domaine 2

A Forest - Te Vorst,

